



Le Trioscope

1001 FAÇONS D'AGIR AU QUOTIDIEN

N°9 - PRINTEMPS 2023

À LA UNE

*Emballages triés :
huit fois moins chers!*

DOSSIER

Où va notre tri ?

MÉTIERS

Révéler les jeunes talents

MODE DE VIE

*Nos déchets de cuisine
aussi se trient!*





SOMMAIRE

À LA UNE

P.3

COÛT DU DÉCHET

Emballages triés : huit fois moins chers !

EN LOCAL

P.4-5

GAILLAC-GRAULHET

Les élus sensibilisés à l'économie circulaire

CASTRES-MAZAMET

Dans le stade aussi je trie !

SIPOM DE REVEL

Des composteurs partagés pour alléger les poubelles

SOR ET AGOUT

Les habitants invités à troquer pour réduire leurs déchets

MONTS DE LACAUNE

ET MONTAGNE DU HAUT-LANGUEDOC

Une journée zéro déchet

DOSSIER PRATIQUE

P.6-7

COLLECTE SÉLECTIVE

Où va notre tri ?

MÉTIERS

P.8

FORMATION

Révéler les futurs talents

EN BREF

P.9

MODE DE VIE

P.10

COLLECTE SÉPARÉE

Nos déchets de cuisine aussi se trient !

JE RÉDUIS

P.11

DÉCHETS VERTS

Je valorise mes végétaux pour entretenir mon jardin

RÉEMPLOI

Avant la déchèterie, je pense recyclerie !

INFOS PRATIQUES

P.12

MÉMO TRI

Trifyl, c'est quoi ?

C'est un établissement public de valorisation des déchets ménagers et assimilés. Il assure ce service pour le compte de 14 intercommunalités adhérentes, chargées de la collecte des déchets et du Département du Tarn.

Son territoire d'action s'étend sur 6700 km² et regroupe 358 communes et 329 000 habitants répartis sur le Tarn, l'Hérault et la Haute-Garonne.

Trifyl c'est près de 300 agents de la fonction publique, 1 bioréacteur, 37 déchèteries, 1 centre de tri, 13 quais de transfert, 6 réseaux de chaleur, 1 plateforme bois-énergie, 1 plateforme de compostage et bientôt : 1 unité d'affinage du tout-venant issu des déchèteries et 1 usine de tri/valorisation des déchets (UTVD).

COÛT DU DÉCHET

Emballages triés : huit fois moins chers !

Trifyl, en concertation avec les intercommunalités chargées de la collecte, a élaboré une nouvelle tarification pour nous inciter à réduire et à trier davantage nos déchets. Objectifs : récompenser « le bon geste » par des tarifs maîtrisés et conserver un service public compétitif.

Le Syndicat départemental de valorisation des déchets veut associer les habitants à la maîtrise des coûts du déchet en les incitant à trier davantage et à alléger leur poubelle noire.

POURQUOI JETER COÛTE DE PLUS EN PLUS CHER ?

La Loi de Transition Énergétique de 2015 (complétée par la loi AGECS* en 2020), a eu d'importantes conséquences sur le coût de gestion des déchets.

En taxant très fortement l'enfouissement, la loi contraint les territoires à réduire le poids de la poubelle noire et du tout-venant issu des déchèteries. Elle incite également à valoriser un maximum de déchets à travers le recyclage, mais aussi la production de biogaz et de compost.

Ces nouvelles exigences réglementaires ont conduit les territoires à investir dans de nouveaux équipements pour faire évoluer leur modèle de gestion des déchets.



Pour contenir la hausse des coûts du déchet, il faut trier mieux et plus

RÉCOMPENSER LE BON GESTE DE TRI

Les nouveaux tarifs, appliqués aux collectivités chargées des déchets, doivent inciter les usagers à atteindre, collectivement, des objectifs de réduction et de tri des déchets.

Ainsi, pour 2023, le coût de traitement de la poubelle noire est établi à 166 € la tonne et l'objectif de déchets à ne pas dépasser est fixée à 213 kg / habitant. Au-delà de cette quantité, le tarif de la

tonne est majoré (+ 50 %). De son côté, le coût de traitement des emballages et papiers du bac jaune est fixé à 20 € la tonne. Ce tarif est divisé par deux une fois que l'objectif de 63 kg / habitant est dépassé. Les emballages triés coûtent alors huit fois moins chers que lorsqu'ils sont jetés dans la poubelle noire !

**Anti-Gaspillage
pour une Économie Circulaire*

Comment se répartit le coût de nos déchets ?

Ce coût comprend la collecte assurée par les intercommunalités chargées de ce service (45 % du coût), le traitement géré par Trifyl (43 %) et la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes), fiscalité d'État sur l'enfouissement de la poubelle noire et du tout-venant (12 %).

GAILLAC-GRAULHET

Les élus locaux sensibilisés à l'économie circulaire

Près de 70 élus locaux ont assisté à la dernière conférence organisée par Trifyl sur les enjeux et les atouts de l'économie circulaire.

Des intervenants de la Toulouse Business School, de la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire, de la recyclerie « Mille et Une récup », du groupe industriel « Surplus recyclage » et de Trifyl ont apporté des éclairages complémentaires et riches d'enseignement sur le sujet.

Réduire, consommer autrement, réemployer, réparer, valoriser sont autant de manières de transformer notre économie linéaire vers une économie circulaire, responsable et relocalisée.

Les collectivités locales ont un rôle important à jouer pour



L'économie circulaire consiste à produire des biens et des services en limitant la consommation et le gaspillage des ressources et la production des déchets

soutenir son développement. Trifyl, dont l'activité a pour piliers la prévention, la réduction et la valorisation des

déchets, est fier de soutenir cette économie responsable et relocalisée sur son territoire.

CASTRES-MAZAMET

Dans le stade aussi je trie !

Le tri, ce n'est pas qu'à la maison ! À l'occasion des « Boucliers des terroirs » à Castres, Trifyl s'est rendu au stade pour sensibiliser le public et les joueurs aux bons gestes de tri.

En mars, Trifyl était présent aux finales départementales de rugby niveau régional, organisées au stade Pierre-Fabre de Castres. Sous la bannière « Dans le stade aussi je

trie ! », le stand d'animation Trifyl a permis de sensibiliser les spectateurs sur la question des déchets produits par les foyers du territoire, la composition moyenne de notre poubelle noire et les nouvelles consignes de tri.

À la mi-temps ou entre deux matchs, le public a pu aussi participer à la « Tri-Cup », un jeu d'adresse et de connaissance sur le tri des emballages. Cette opération, menée en partenariat avec le comité départemental de rugby, sera renouvelée sur d'autres événements à l'approche de la prochaine Coupe du Monde, à l'automne prochain.



SIPOM DE REVEL

Des composteurs partagés pour alléger les poubelles

La commune d'Auriac-sur-Vendinelle s'est équipée de composteurs collectifs pour que ses habitants puissent trier et valoriser leurs déchets organiques.

Les résultats de la dernière analyse de la poubelle noire, réalisée par Trifyl sur le territoire du SIPOM, a révélé que 70 % de son contenu ne devrait pas y être. À eux seuls, les déchets de cuisine (épluchures, restes alimentaires...) constituent 30 % de son contenu.

Fort de ce constat, la municipalité d'Auriac-sur-Vendinelle, a décidé d'équiper la commune de plusieurs composteurs partagés, en collaboration avec le SIPOM.

En début d'année, les élus municipaux ont organisé une réunion publique puis une campagne d'information en porte à porte avec les animateurs/trices du SIPOM.



Les habitants ont été informés et sensibilisés à la gestion de leur déchets.

Cette action de proximité a été l'occasion de rappeler les consignes de tri des emballages et papiers et d'expliquer les modalités d'un compostage réussi. Enfin, pour permettre au plus grand nombre de rejoindre cette démarche, des seaux, des guides du compostage et des chartes ont été mis à disposition des habitants à l'accueil de la mairie.

SOR ET AGOUT

Les habitants invités à troquer pour réduire leurs déchets

Fin avril, la communauté de communes Sor et Agout a organisé son 2^e troc, une bourse d'échanges pour offrir une seconde vie aux objets délaissés.

Les participants de cette 2^e édition sont venus échanger un objet de leur choix en bon état : petit mobilier, vaisselle, textile, paire de chaussures, livre, outil, décoration, jouet... Encombrants et sans grande valeur pour certains, ces objets ont, pour la plupart, trouvé une utilité ou un attrait pour d'autres. Cet événement, qui a connu un franc succès, sera renouvelé dès septembre prochain.

MONTS DE LACAUNE ET MONTAGNE DU HAUT-LANGUEDOC

Une journée zéro déchet !

Mercredi 14 juin, la communauté de communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut-Languedoc organise une journée zéro déchet à Viane.

Au programme : randonnée et ramassage de déchets (9 h), sensibilisation sur la gestion des biodéchets, jeux pédagogiques sur le tri, ateliers de réparation et spectacle de sensibilisation (17 h).

+ d'info : 05 32 11 09 25 / prev.dechets@ccmhlh.fr



DOSSIER PRATIQUE

COLLECTE SÉLECTIVE

Où va notre tri ?

Désormais, trier est un jeu d'enfant : 100 % des emballages et papiers vont dans le bac jaune ! Ils sont ensuite triés et conditionnés par matières au centre de tri de Labruguière pour être acheminés vers des usines de recyclage.

Parcours en 4 étapes de nos emballages et papiers triés :



1 LE GESTE DE TRI

Après consommation, tous les emballages, qu'ils soient en carton, en plastique ou en métal (même les plus petits), doivent être déposés sales, mais bien vidés, avec tous les papiers dans notre bac jaune.

2 LA COLLECTE

Les bacs de tri sont collectés par des agents de l'intercommunalité chargée de la collecte ou par un prestataire de celle-ci. Tous les emballages et papiers sont acheminés vers le centre de tri de Labruguière (via 13 quais de transfert répartis sur le territoire Trifyl pour optimiser le transport).



8 FOIS

SUR LE TERRITOIRE DE TRIFYL, UN EMBALLAGE DANS LE BAC JAUNE COÛTE 8 FOIS MOINS CHER QUE DANS LA POUCELLE NOIRE

Bacs collectifs : rien d'autre que des emballages et des papiers !

Les bacs collectifs sont trop souvent victimes de dépôts non conformes : sacs-poubelle, textiles, gravats, bâches, verre cassé, cadavres d'animaux, pièces automobiles... Selon leur nature, ces « intrus » peuvent polluer l'ensemble du contenu du bac

qui ne peut plus être recyclé. Ces « erreurs de tri » ou « refus » sont fortement préjudiciables : surcoût pour la collectivité, dangerosité pour le personnel du centre de tri ou détérioration des équipements de tri.

3 LE CENTRE DE TRI DE LABRUGUIÈRE

Cet équipement, récemment rénové et agrandi, a été calibré et équipé pour accueillir l'ensemble des collectes sélectives du territoire de Trifyl.

Différents appareils (tri optique, tri balistique, champ magnétique et robot) permettent d'aiguiller les emballages sur des circuits différents selon le type d'emballage (creux ou plat) et le matériau (métaux, papier, carton, plastiques).

En bout de chaîne, des opérateurs de tri affinent la qualité du tri par une dernière séparation des emballages et papiers en fin de tapis.

Au final, ces derniers sont répartis en 12 flux de matériaux différents (papiers, cartons, métaux et plastiques), puis compressés sous forme de gros cubes appelés « balles » pour être acheminés vers des usines de recyclage adaptées.

Certains emballages en plastique, dont les filières de recyclage sont en cours de développement, sont acheminés vers des centres de surtri, en France, pour être triés par résines, et faire l'objet de tests dans de futures filières de recyclage.



4 LES USINES DE RECYCLAGE

Trifyl travaille avec des recycleurs agréés situés en France (Vosges, Saône-et-Loire...) ou en Europe (Allemagne, Espagne). Selon leur composition, les emballages subissent un traitement spécifique (broyage, lavage, fonte, pyrolyse...).

À l'issue de ce processus, les emballages en plastique prennent la forme de paillettes, de billes ou de fils, ceux en papier deviennent de la pâte, ceux en métal, des lingots ou des blocs... Tous ces matériaux sont ensuite réutilisés pour produire de nouveaux emballages ou produits.



Le carton de la brique de lait est transformé en essuie-tout.



L'acier de la boîte de conserve est utilisé pour fabriquer de nouvelles boîtes de conserve.



Le plastique de la bouteille d'eau peut servir à la confection de vêtements de sport.



Le plastique du pot de yaourt permet de produire des cintres ou des pots de fleurs.



Certains plastiques servent à fabriquer des bacs de collecte ou des arrosoirs, d'autres sont utilisés pour produire des matériaux de chantier (isolation) ou du mobilier...



FORMATION

Révéler les talents de demain

De la 3^e au doctorat, Trifyl accueille régulièrement des jeunes en stage ou formation professionnelle. La gestion des déchets offre des opportunités pour découvrir un large panel de métiers et développer une première expérience riche en apprentissage. Témoignages.

RESSOURCES HUMAINES

Amanda effectue actuellement un apprentissage en alternance *Gestion des ressources humaines* à Trifyl: « je suis étudiante en 3^e année de licence. Après avoir envoyé une candidature spontanée, j'ai été contactée pour un poste au sein de la Direction des ressources humaines. Aujourd'hui, je travaille trois jours par semaine en autonomie. Grâce à un encadrement pédagogique et la diversité de mes missions, je peux me projeter plus facilement dans le monde du travail. »

HYDROGÈNE

Paul, en Licence pro *Métiers de l'Industrie* réalise son stage de fin d'année dans le service innovation de Trifyl. « Sur conseil de mon professeur, j'ai envoyé mon CV et une lettre de motivation. Trifyl m'a ensuite recontacté pour définir ensemble mes missions. Je suis très content de ce stage : mon tuteur est présent lorsque j'en ai besoin et le cadre de travail est très agréable. À travers

ce stage, je concrétise mes apprentissages et développe mes connaissances en matière d'hydrogène. »

INFORMATIQUE

Killian est étudiant en informatique. « Actuellement en Licence *Réseaux informatiques Mobilité et Sécurité*, je travaille depuis plusieurs mois sur différents projets en lien avec la téléphonie ou la mise en réseau des nouveaux équipements du syndicat. Si les infrastructures sont importantes, Trifyl reste une structure à taille humaine au sein de laquelle je peux mettre en application mes connaissances. L'avantage, c'est aussi que j'apprends des choses sur le monde des déchets! »

« Trifyl accompagne les jeunes dans leur formation et les aide à développer leurs compétences. »

34

TRIFYL COMPTE PRÈS DE 300 AGENTS POUR 34 MÉTIERS DIFFÉRENTS

TRIFYL RECRUTE !
Consultez nos offres sur trifyl.fr
Suivez nos publications sur les réseaux sociaux
Envoyez votre candidature spontanée à l'attention de Monsieur le Président à recrutement@trifyl.fr

LA RECONVERSION DU CENTRE DE TRI DE BLAYE-LES-MINES

L'équipement est actuellement transformé en unité d'affinage du tout-venant issu des déchèteries pour une fin des travaux en octobre 2023. Sa nouvelle vocation sera d'extraire les matières recyclables (métaux), les indésirables (matières polluantes ou toxiques) et de préparer ce tout-venant à sa transformation en combustible de récupération (CSR). Ce dernier sera produit à Labessière-Candeil, au sein de la future usine de tri/valorisation des déchets (UTVD). Il sera utilisé pour optimiser le fonctionnement de l'usine et alimenter des unités industrielles locales.

Bois énergie



Chaque année, plus de 2500 tonnes de combustible bois produits par Trifyl sont utilisés pour alimenter les 6 réseaux de chaleur gérés par le syndicat. 2300 tonnes sont collectées grâce aux bennes de bois non traité présentes dans les déchèteries ainsi qu'aux apports directs de professionnels. Trifyl s'approvisionne également auprès d'exploitants forestiers locaux, en plaquettes forestières et bois de faible valeur non utilisables à d'autres débouchés.



TRIFYL HORIZON 2030 soutenu par l'Europe

L'évolution de la gestion de nos déchets vers un modèle plus durable et circulaire vient d'obtenir un prêt exceptionnel de 40 millions d'euros de la Banque Européenne d'Investissement (BEI). TH2030 est l'un des rares projets publics français à bénéficier d'un prêt direct émanant de cette institution.

Cette marque de confiance récompense la réflexion et le travail menés par les élus du territoire de Trifyl sur la question de la réduction et de la valorisation des déchets.



COLLECTE SÉPARÉE

Nos déchets de cuisine aussi se trient !

Un tiers de notre poubelle noire est constitué d'épluchures et de restes de repas. Facilement valorisables, ces biodéchets peuvent être triés, eux aussi, pour alléger notre poubelle.

Composés exclusivement de matière organique, les biodéchets sont principalement des déchets de cuisine (épluchures, restes de repas). La loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire prévoit qu'ils puissent être extraits de la poubelle noire au 1^{er} janvier 2024 au plus tard. D'ici là, les acteurs chargés de la collecte et du traitement des déchets ont l'obligation de proposer aux habitants un moyen de les trier facilement à la maison.



D'ici le 1^{er} janvier 2024, tous les habitants disposeront d'un moyen pour trier leurs déchets de cuisine : un composteur ou un sac de collecte dédié

AVEC UN COMPOSTEUR...

Aujourd'hui, le composteur est le seul moyen de trier et de valoriser chez soi ces biodéchets. La plupart des syndicats de collecte, communautés de communes ou d'agglomération en proposent à leurs usagers. Ces bacs permettent de transformer la matière organique en compost grâce à

l'action de divers organismes vivants (insectes, vers de terre, bactéries...). 100 % naturel, le compost permet d'enrichir la terre du jardin.

... ET/OU UN SAC DÉDIÉ

Le composteur n'étant pas adapté à tous les foyers et ne valorisant pas 100 % des biodéchets, Trifylet certaines collectivités adhérentes ont prévu de fournir aux habitants des petits sacs de tri d'ici fin 2023. Ces sacs orange seront collectés dans le même bac que la poubelle noire et acheminés dans la future usine de tri/ valorisation des déchets

(UTVD) à Labessière-Candeil. À leur arrivée, ils seront séparés des ordures ménagères par tri optique pour produire du biogaz (par méthanisation), puis du compost, qui servira d'amendement agricole.

Ce mode de collecte sera mis en place progressivement à partir de septembre 2023 pour les collectivités ayant choisi cette option. Les foyers concernés recevront une dotation de sacs, accompagnée d'un courrier et d'un dépliant explicatif.

30%

**DE NOTRE POUBELLE
EST CONSTITUÉ DE
MATIÈRE ORGANIQUE
FACILEMENT VALORISABLE**

DÉCHETS VERTS

Je valorise mes végétaux pour entretenir mon jardin

Au printemps, on coupe, on taille, on tond... Avant de prendre la route pour la déchèterie, rappelons-nous que certains végétaux peuvent être utiles pour l'entretien de notre jardin.

Chaque habitant de notre territoire dépose en moyenne 75 kg par an de déchets verts en déchèterie. Et si on essayait d'utiliser ces végétaux comme une ressource plus que comme un déchet? Ainsi, les feuilles mortes et branchages broyés à la tondeuse constituent un paillis naturel à répandre en l'état aux pieds des arbres et des massifs. Les branches taillées au sécateur peuvent être séchées pour servir de bois d'allumage pour les futurs barbecues ou feux de cheminée. Enfin, l'utilisation d'un composteur permet de



L'herbe coupée finement peut être laissée sur le sol pour nourrir et enrichir la terre

valoriser les déchets verts en petite quantité (tontes de gazon, feuilles mortes, fleurs fanées...).

NB : jusqu'en juillet, attention à ne pas tailler les haies qui sont un refuge pour les oiseaux et leurs petits !

RÉEMPLOI

Avant la déchèterie, je pense recyclerie !

Mobilier, cycles, électroménager, jouets, vaisselle... S'ils sont en bon état ou facilement réparables, offrons-leur une seconde vie en les apportant dans une recyclerie.

De nombreuses associations du type recyclerie ou ressourcerie sont présentes sur notre territoire. Véritables alternatives à la déchèterie, elles récupèrent, nettoient, rénovent, réparent, relookent et revendent à petits prix nos textiles, meubles, équipements et objets en tout genre. Avant de jeter, pensons-y !

DES ESPACES RÉEMPLOI EN DÉCHÈTERIE

En partenariat avec des recycleries locales, les déchèteries de Gaillac et d'Aussillon proposent désormais un Espace Réemploi. Une fois par mois, des bénévoles y assurent des permanences pour collecter divers objets en bon état.



Déchèterie de GAILLAC :
Dernier vendredi du mois
10 h - 12 - et 14 h - 17 h

Cycles, petit mobilier, jouets et vaisselle

Déchèterie d'AUSSILLON :
2^e vendredi du mois
10h30-12 h et 14h15-17 h

Cycles, petit mobilier et électroménager

